



ENSEMBLE, RENDONS
BRUXELLES PLUS SOLIDAIRE

Kinésithérapeute au sein du Centre d'évaluation de l'autonomie et du handicap (CEAH)

Faites la différence chez Iriscare

Vous souhaitez contribuer à la protection sociale à Bruxelles et êtes à la recherche d'un défi professionnel au sein d'une institution dynamique? Vous avez à cœur de mettre votre expertise au service des citoyens bruxellois? Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire vous intéresse? Vous partagez notre engagement envers les personnes handicapées et ayant une diminution d'autonomie?

En quoi consiste votre mission ?

- vous analysez, de par votre expertise dans le domaine de la kinésithérapie, les dossiers introduits par les citoyens bruxellois de moins de 21 ans ou de plus de 65 ans en vue d'une évaluation multidisciplinaire et d'une reconnaissance éventuelle d'un handicap/réduction d'autonomie entraînant l'octroi de prestations sociales (prestations familiales, allocation pour l'aide aux personnes âgées);
- vous participez à la création des procédures d'analyse des demandes et à leur mise en œuvre;
- vous collaborez, dans une équipe multidisciplinaire, de façon positive, avec des collègues tant administratifs que (para)médicaux;
- vous restez continuellement informé des modifications réglementaires, et partagez vos connaissances en vue de fournir des avis et conseils à jour et conformes à la réalité.

Pourquoi cet emploi vous convient-il ?

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long en kinésithérapie;
- Une expérience d'au moins deux années est exigée en kinésithérapie, ainsi que dans un des domaines suivants: l'évaluation du handicap, l'évaluation de l'autisme, le développement mental de l'enfant;
- Une spécialisation en logopédie est un atout;
- La connaissance du néerlandais est un atout.

Que pouvez-vous attendre de nous ?

- Vous rejoindrez une équipe motivée et pluridisciplinaire, au sein d'un environnement de travail agréable et moderne.

Vous obtiendrez :

- un contrat de remplacement ;
- un salaire attractif qui tient compte de votre expérience pertinente (salaire minimum sans expérience de 4.030,42 € et d'un maximum de 7.175,14 € brut mensuel indexé) ;
- un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée grâce à des horaires de travail flexibles, à la possibilité de télétravailler (après 6 mois d'expérience dans la fonction) et à 40 jours de congé par an : 35 jours de congé annuel + 5 jours flexibles;
- l'épanouissement et le développement de votre potentiel avec des possibilités de formation pendant les heures de travail ;
- un lieu de travail moderne et facilement accessible en transports en commun : stations de métro Trône et Maelbeek, et gare de Bruxelles-Luxembourg ;
- un pécule de vacances et une prime de fin d'année ;
- de nombreux avantages extra-légaux tels que:
 - des chèques-repas de 8 € par jour presté ;
 - une assurance hospitalisation (y compris pour votre famille) ;
 - la gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile-travail et la possibilité de recevoir une prime pour les déplacements à vélo ;
 - la possibilité d'obtenir une allocation de bilinguisme.

Découvrez tous nos avantages sur notre [site web](#).

Postulez avant le 21 novembre 2025¹

Envoyez votre CV, votre lettre de motivation et une copie de votre diplôme et équivalence éventuelle, **via ce lien uniquement** :

[Kinésithérapeute pour le Centre d'évaluation de l'autonomie et du handicap chez Iriscare | softgarden](#)

La procédure de sélection comprend un entretien oral devant un jury (basé sur la méthode STAR).

Une réserve de recrutement pourra être constituée pour une durée de six mois, si plusieurs candidats sont retenus.

¹ Iriscare traite vos données à caractère personnel en respectant la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « le Règlement général sur la protection des données » ou « RGPD ») et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Vos données à caractère personnel, transmises dans le cadre de cette offre d'emploi sont nécessaires au bon traitement de votre candidature et dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter. Elles ne seront pas réutilisées à d'autres fins ni conservées plus longtemps que nécessaire.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits, veuillez consulter notre politique de confidentialité via : <https://www.iriscare.brussels/fr/protection-donnees-personnelles>

Vous avez des questions ?

Veuillez contacter :

Monsieur Naher Beth-Grigo - Responsable du CEAH - 02 435 63 04

A propos d'Iriscare

Iriscare est le service public bicommunautaire de protection sociale à Bruxelles. Chaque jour, nos équipes font la différence auprès des Bruxellois.

Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous sur www.iriscare.brussels.

Inclusion et diversité

Tout le monde est le bienvenu chez Iriscare. Nous sélectionnons sur la base des compétences, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'origine, de la religion, du handicap, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou d'autres caractéristiques.

Vous êtes une personne en situation de handicap ou vous avez des besoins spécifiques lors de la sélection ? Faites-le nous savoir - nous vous proposerons une procédure de sélection adaptée.